*Ceci est un modèle de lettre pour les élèves et étudiants qui ont été sanctionnés ou menacés de sanctions pour avoir pris part à des grèves dans les écoles pour réclamer une action contre le changement climatique. Vous pouvez l’utiliser ou l’adapter pour le donner aux responsables de l’école ou l’envoyer aux décideurs locaux qui ont menacé de vous punir.*

*Nous surveillons également quelles écoles tentent d'empêcher les étudiants de faire la grève. Si tel est votre cas, veuillez nous le faire savoir à contact@crin.org*

…

Depuis janvier de cette année, les élèves et étudiants \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ont fait l’objet ou ont été menacés de sanctions pour leur participation à la grève climatique. Plusieurs cas ont été signalés, les sanctions pouvant aller de l’avertissement, à des retenues d’une ou plusieurs heures, en dehors des heures de cours, le samedi. Des élèves se sont également vus attribuer des notes-sanctions pour des tests manqués les jours de grève.

En prenant part à cette grève et aux manifestations, nous les jeunes mettons en oeuvre nos droits civils et politiques. Le droit à la liberté d’expression, à la liberté d’association et le droit à être entendu font partie intégrante des droits de l’homme tels que reconnus par les conventions internationales. Toute personne est détenteur de ces droits, y compris les moins de 18 ans, et personne de devrait avoir à subir de sanction pour l’exercice de ces droits. Au contraire, vous devriez nous encourager à participer à la vie citoyenne, à nous engager dans un mouvement pour défendre la cause climatique, une cause dont dépend l’avenir de l’humanité. Se battre pour protéger la planète est dans l’intérêt de tous, y compris du vôtre.

Les gouvernements ont la responsabilité d’agir mais, devant leur inaction, nous nous devons de nous mobiliser. Notre futur dépend des actions prises aujourd'hui par la classe politique et les entreprises dirigées par des adultes.

Plutôt que de nous menacer de sanction, les jeunes devraient être encouragés à prendre part au mouvement global. Nous avons d’ores et déjà reçu le soutien d’instances comme l’ONU. Le Comité des droits de l’enfant, organe de l’ONU veillant à l’application de la Convention des droits de l’enfant, a ainsi récemment applaudi les enfants prenant part aux manifestations pour le climat. D’autres experts des droits de l’homme, se joignant au Comité, ont par ailleurs exprimé leur gratitude aux enfants pour leurs actions qui sont “désespérément nécessaires dans le climat politique actuel de lassitude et de paralysie décisionnelle”.

Nous vous demandons donc par cette lettre de lever immédiatement toute sanction prise contre les jeunes et les enfants ayant participé aux manifestations du vendredi pour le climat.